

## Les Vibrations transmises au corps entier

Conducteurs d'engins de chantiers, de matériel agricole, chauffeurs poids lourds, caristes.



## Risques pour la santé :

- Troubles vertébraux : lombalgies, hernie discale.
- **Troubles visuels :** perte d'acuité, diminution de la perception du relief et des mouvements.
- Troubles digestifs: perte d'appétit, constipation.

Certaines de ces affections peuvent être prises en charge au titre des maladies professionnelles (Tableau n°97).



## Facteurs **aggravants**:

- Machines, matériels, voies de circulation en mauvais état :
- Conduite brusque ou rapide;
- Mauvais réglage de la suspension du siège ;
- Mauvais choix des engins ou mauvaise utilisation ;
- · Montées et descentes répétées ;
- Exposition au froid, surtout humide;
- · Stress.

## La prévention

- Rechercher la suppression du risque vibration.
- **Evaluer** les risques : déterminer les engins ou matériels les plus vibrants et les plus utilisés, et mettre à jour le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.
- Mettre en place des mesures de prévention :
  - Choisir des outils et engins équipés de système anti vibration ;
  - Assurer une maintenance régulière et adaptée des outils et engins;
  - Entretenir les voies de circulation :
  - Réduire les vitesses de circulation ;
  - Organiser le travail pour limiter le temps d'exposition (alternance des tâches).
- Sensibiliser l'encadrement et les salariés aux risques : information et formation au travail en sécurité.
- Fournir des équipements de protection individuelle (vêtements chauds, gants).



